



Vers un Qualifiant de qualité

LES DOSSIERS DE L'ÉPOL - 2021

CHANGEMENTS
pour l'*égalité*
mouvement sociopédagogique

Introduction

Dans ce texte, l'Équipe Politique de CGé se penche sur l'enseignement qualifiant et analyse le chemin que devra parcourir notre système scolaire pour en faire une filière valorisée et valorisante.

Le Pacte pour un enseignement d'excellence vise une réelle métamorphose de notre système scolaire ; systémique et progressif, il impacte tous les domaines, depuis la formation des enseignants jusqu'aux rythmes scolaires en passant par les cursus, les programmes, les évaluations, les filières, le pilotage, la mixité, et tant d'autres éléments interdépendants de notre système éducatif.

Le Tronc commun est la première étape de cette transformation ; dans douze ans, les élèves aujourd'hui en première maternelle en sortiront et devront choisir la suite de leur cursus scolaire. Forts de leurs savoirs et compétences acquis durant les douze années du Tronc Commun dans ses huit domaines essentiels, quel choix poseront les jeunes de 15 ans ? De quels outils disposeront-ils pour faire ce choix ? Comment seront-ils aidés pour prendre cette grave décision qui les conduira soit à une transition vers l'enseignement supérieur soit vers une qualification ? S'ils optent pour le Qualifiant, quelle sera leur formation ? Avec quels savoirs et compétences en sortiront-ils ?

matique se décline en deux étapes :

1. Tout d'abord, nous observons notre système scolaire dans son entier, en amont et en aval du Qualifiant, en mettant l'accent sur ce qui nous préoccupe : le système de relégation des élèves les plus faibles vers le qualifiant.

2. Ensuite, nous nous concentrons sur le Qualifiant et analysons les mesures de revalorisation proposées par la Déclaration de Politique Communautaire de 2019. Cette analyse présente l'avis de quelques enseignants que nous avons interrogés ainsi que la position de l'Équipe Politique de CGé à propos de ces treize mesures.

I - Le Qualifiant au cœur d'un système de relégation

Ce qui nous préoccupe le plus, c'est le système de relégation qui alimente notre enseignement qualifiant : l'échec scolaire est en effet trop souvent la porte d'entrée de cette filière qui, en concentrant les élèves en difficulté d'apprentissage, complique sa tâche, réduit sa réussite et déforce sa réputation.

Les chiffres* sont parlants : en 2019, le taux de retard (dû à un ou plusieurs redoublements) des élèves en troisième secondaire s'élève à 24 % dans la forme générale, à 50 % en technique de transition, à 75 % en technique de qualification et à 84 % en professionnelle.

* <http://www.enseignement.be/index.php?page=28344&navi=4706>

Deux constats issus de ces données nous interpellent : l'énormité des taux de retard et leur forte concentration dans le Qualifiant. De plus, cette criante inégalité scolaire va de pair avec une inégalité sociale tout aussi flagrante : on sait en effet depuis longtemps que les élèves issus des milieux populaires et défavorisés sont nettement plus nombreux à connaître l'échec et à être orientés vers le Qualifiant. Malgré l'intention affirmée de lutter contre

cette reproduction des inégalités sociales par l'Ecole, l'appartenance familiale et sociale reste un facteur déterminant de la réussite scolaire.

Pour identifier plus précisément ce que nous voulons voir évoluer dans ce système insatisfaisant, observons trois moments du cursus scolaire : avant, pendant, et après la formation qualifiante.

En amont : le Tronc Commun

En amont du Qualifiant, le Tronc Commun, de la première maternelle à la troisième secondaire, est en train de se mettre en place. Il porte notre espoir que les élèves en sortent riches de compétences et de savoirs qui leur permettent de s'orienter positivement dans les études et dans la vie. Pour cela, nous pointons trois domaines que le Tronc Commun doit dorénavant investir : les apprentissages, l'évaluation et l'orientation.

Dans les classes et pour tous les élèves, notre souhait est ...

Que les apprentissages deviennent

- Plus larges : le Tronc Commun polytechnique et pluridisciplinaire veut transmettre des savoirs indispensables dans huit domaines : le français, les arts et la culture ; les langues modernes ; les mathématiques, les sciences et la technique ; les sciences humaines, la philosophie et la religion ; l'éduca-



tion physique ; la créativité et l'engagement ; et enfin la capacité d'apprendre à apprendre et à s'orienter.

- Plus solides : enseigner ces contenus en créant des interactions, des interdépendances, des complémentarités, en liant pratique et théorie, en pratiquant la démarche scientifique, en entraînant les élèves à mener des recherches, à agir, à réaliser des projets individuels et collectifs. Il s'agit donc de susciter chez les apprenants une attitude d'expérimentation comme le préconise John Dewey¹ pour qui le développement de la faculté d'observation ... « *tout en éveillant la curiosité et le pouvoir d'attention des élèves fournit une base solide à l'étude ultérieure des sciences, de la géographie et des rapports sociaux.* ». On favorise ainsi chez les élèves le goût de la recherche et de l'exploration.
- Plus profonds : une meilleure connaissance de la langue de scolarisation et son enseignement systématique permettent de dépasser la simple communication et d'atteindre l'exposition du savoir, sa construction, sa concentration et son exercisation. Le français enseigné à l'école devient ainsi un véritable outil d'apprentissage ; l'observation réfléchie des mots et des discours utilisés en classe est indispensable pour en comprendre le fonc-

tionnement et leur donner du sens.

Que l'évaluation devienne

- Plus positive : notre traditionnel système d'évaluation sommative comptabilise les erreurs, mesure la vitesse des apprentissages et se solde par un verdict (réussite ou échec) assorti d'une récompense (le passage à l'année supérieure de son choix) ou d'une punition (le redoublement, l'orientation forcée, l'exclusion). Ce type d'évaluation est à la source de l'orientation négative par les résultats, de la ségrégation des élèves, de la relégation des plus faibles et de la reproduction par l'Ecole des inégalités sociales.
- Plus formative : évaluer consiste à mesurer l'avancement vers un objectif. Les questions centrales sont D'où je viens ? Où je suis ? Où je vais ? Cette évaluation permet de marquer un arrêt dans l'action, de prendre distance et d'observer ce que l'on fait pour le corriger si nécessaire. Nul besoin de l'accompagner d'appréciations, positives ou négatives, qui produisent trop souvent des malentendus car l'élève se voit davantage jugé sur ce qu'il est qu'évalué sur ce qu'il fait.

Que l'orientation aide réellement à

- Mieux connaître la production : pour (sur)vivre, toute

¹ Dewey, 1915, Les écoles de demain, p.96-97

société produit des biens et services matériels et immatériels, dont le caractère plus ou moins essentiel apparu lors de la pandémie bouscule parfois la hiérarchie sociale des professions. C'est à l'école que les élèves peuvent découvrir, au-delà de la position sociale particulière de leur famille, l'éventail de l'activité humaine, de tout ce qu'il faut pour faire un monde. C'est à l'école aussi qu'ils peuvent comprendre la complexité du système économique et des rapports de force entre les classes sociales.

- Mieux connaître les parcours d'étude : le labyrinthe scolaire de l'enseignement secondaire et supérieur nécessite une présentation et une explication précoce à tous les élèves, indépendamment de leurs résultats. Quelles options, quelles filières, quelles passerelles ?
- Mieux se connaître : décider ce que l'on veut devenir dépend largement de ce que l'on est, de ses connaissances, de ses désirs, de ses besoins. Aider les élèves à se connaître, à repérer leurs forces et leurs faiblesses, les former à choisir ce qui leur convient constituent la base d'une orientation positive.

L'approche orientante

Ce huitième domaine d'apprentissage, ajouté tout récemment, se déroulera tout au long du tronc commun

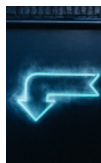
polytechnique et pluridisciplinaire et plus particulièrement lors des trois dernières années. L'approche orientante concerne tous les élèves et tous les établissements et les activités, insérées dans la grille-horaire, s'inscrivent dans une optique d'expérimentations (activités de découvertes, action de sensibilisation ou de formation, immersion en milieu professionnel, ...).

Le nouveau domaine « Apprendre à s'orienter » comporte quatre grands champs de compétences à développer tout au long du tronc commun :

- > Avoir de l'intérêt pour, se sentir concerné par son avenir
- > Avoir du contrôle sur son avenir
- > Être ouvert et curieux
- > Développer une certaine confiance en son avenir

La manière d'enseigner et d'évaluer les matières influence le sentiment de compétence des élèves*, qui à son tour joue un rôle important dans l'orientation. fait partie des postures que tout enseignant devrait adopter afin d'intégrer dans ses pratiques pédagogiques le principe d'éducabilité.

Dès lors, pratiquer l'approche orientante nécessite une formation qui permettra aux enseignants et aux professionnels de dépasser leur propre



représentation des métiers, influencée notamment par le genre et le prestige qui y sont accolés. Il est important que la formation leur dévoile le mécanisme de construction de l'identité, où interviennent l'image de soi, le sentiment de compétence en fonction des performances scolaires, l'histoire familiale, le contexte socioculturel ...

Soyons aussi vigilants sur l'application de cette approche orientante car elle risque d'être noyée dans l'ampleur des réformes du Pacte, notamment dans les sept autres domaines, disciplinaires et transversaux, du Tronc Commun. Veillons également à contrer le réflexe possible des établissements scolaires d'orienter l'approche orientante à leur profit, dans l'espoir de conserver leur public historique et de maintenir dans le marché scolaire leur *niche éducative*.

* Sources : F. Nils, conférence donnée dans le cadre du Pôle Louvain <https://polelouvain.be/atelier-28-avril-2021-supports-et-liens/>

Au sein du Qualifiant

Notre analyse de l'avenir du Qualifiant est détaillée dans la deuxième partie de ce texte. Ici, nous limitons à une rapide présentation

de quelques points.

Donner au Qualifiant toute sa valeur implique d'agir dans les trois mêmes domaines que pour le Tronc Commun ; les apprentissages, l'évaluation et l'orientation. Dans les classes et pour tous les élèves, notre souhait est ...

Que les apprentissages deviennent

- Plus humanistes : pour que chaque élève apprenne à penser par soi-même et devienne un citoyen actif et critique.
- Plus qualifiants : pour que les élèves apprennent à exécuter les tâches requises pour occuper des postes de travail mais apprennent aussi à comprendre le métier, en saisir la culture et savoir s'adapter à l'évolution des techniques.
- Plus dynamiques : impliquer les élèves dans des expériences menées dans la vie réelle, insister non pas sur le fait d'être en adéquation avec le monde entrepreneurial mais de devenir soi-même entrepreneur, utiliser des pédagogies plus créatives et ludiques.

Que l'évaluation s'améliore

Ce qui fait problème, c'est la Certification par Unité (CPU) car elle risque de saucissonner le métier et d'en faire une suite de gestes techniques dont la culture professionnelle est absente.

Que l'orientation permette de

- Revoir les options : moderniser les options vieilles, supprimer les inutiles, qui ne débouchent sur rien, en ajouter de nouvelles
- Construire des passerelles : la mobilité au sein du qualifiant doit être facilitée, de même que l'accès des étudiants au supérieur.

L'offre d'enseignement via les Bassins

Les Instances Bassins Enseignement-Formation-Emploi (IBEFE) visent à développer le partenariat local entre les interlocuteurs sociaux et les acteurs de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Il y a 10 bassins (un à Bruxelles et 9 en Wallonie*).

Chaque année, les Instances Bassins produisent un état de l'offre de formation, des recommandations en matière d'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle pour la zone concernée.

Les Instances Bassins identifient et analysent des filières ou des métiers à initier ou à développer au regard des besoins d'emploi de la zone.

* <http://bassinefe.be/>

Pour ouvrir de nouvelles sections ou options, l'établissement scolaire ou le centre de formation doit faire, dans sa demande, référence aux thématiques communes du Bassin.

Les Bassins peuvent aussi mettre sur pied des pôles de synergie qui visent, dans une logique de collaboration, à favoriser l'amélioration de l'offre de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle. (Ex : favoriser l'accès à la Validation des compétences pour des demandeurs d'emploi ne maîtrisant pas suffisamment le français pour réussir les épreuves de validation).

Les chambres de l'enseignement établissent un Plan de redéploiement de 4 ans qui propose une vision stratégique pour le Bassin, identifie les options qui doivent être soutenues en priorité, dans le cadre d'un maintien ou de la création d'options.

Après le Qualifiant

La formation continue

L'enseignement professionnel pourrait être pensé et organisé comme étant non pas la fin d'un cycle d'étude



mais plutôt le début d'un apprentissage se poursuivant tout au long de la vie via les filières d'éducation formation. Ces dernières existent déjà, notamment via la Promotion Sociale et les Certificats Universitaires qui permettent aux adultes en reprise d'étude d'accéder à un niveau plus élevé dans leur métier ou à une profession entièrement nouvelle. De plus, la validation des compétences permet de prouver ses compétences auprès d'un employeur, reprendre une formation avec dispense ou encore accéder à la profession.

La hiérarchie des métiers

La pandémie a mis l'accent sur des professions indispensables, qui rendent des services essentiels : infirmier, réassortisseur, enseignant, éboueur, ouvrier, agriculteur, policier, transporteur, etc. Ces métiers n'occupent pas le haut de l'échelle des salaires ni des statuts mais ils apparaissent dans le top des activités humaines et sociales parce qu'ils assurent la santé, l'éducation, la sécurité et la mobilité des populations. D'autres secteurs tels que l'Horeca, le sport et la culture assurent les loisirs et le divertissement et ont souvent été traités, dans cette période de crise, de **non essentiels**.

Cette hiérarchie des métiers et activités n'est pas rigide ; elle évolue au fil des progrès techniques et autres et le statut social qu'elle confère est lui aussi changeant.

La revalorisation de l'enseignement qualifiant passe aussi par une réflexion critique sur les critères de la hiérarchie sociale des professions.

II - Notre analyse des mesures proposées par la DPC

Dans son troisième axe stratégique, le Pacte prévoit de « *faire du parcours qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socio-professionnelle réussie tout en renforçant son pilotage et en simplifiant son organisation* ».

L'Équipe Politique de CGé a décidé de réfléchir à la question suivante : *Comment la « revalorisation du Qualifiant »² prévue dans la réforme pourra-t-elle réduire la relégation et lutter contre la reproduction des inégalités sociales par l'École ?*

Nous analysons ici la Déclaration Politique Communautaire (DPC) du 9 septembre 2019 dans laquelle le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage à mettre en œuvre treize mesures afin de « revaloriser le Qualifiant ».

Pour enrichir notre réflexion et compléter notre connaissance de l'enseignement qualifiant, nous avons réalisé une enquête sollicitant l'avis de personnes-ressources sur ces mesures, sans nullement prétendre à la représentativité statistique.

Dix-sept personnes y ont répondu. Tous les répondants sont enseignants, deux ont assumé une direc-

² Vous pouvez lire ces 13 mesures en annexe.

tion, tous sauf un travaillent dans le qualifiant. Cinq de ces répondants ne connaissent pas du tout CGé, trois connaissent un peu, sept sont sympathisants et deux sont militants.

Pour chaque mesure de la DPC, les répondants se sont positionnés sur une échelle allant de 0 (pas du tout d'accord) à 5 (tout à fait d'accord). La valeur moyenne des scores attribués aux treize mesures est de 3.3, la plus appréciée atteint 3.94 points et la moins appréciée 2.59. Ces données sont détaillées dans l'annexe.

Dans ce chapitre, nous synthétisons chacune de ces mesures, résumons les avis et commentaires de nos personnes-ressources et, complétons cette analyse par la position adoptée par l'Équipe Politique sur les divers thèmes abordés.

Une orientation « positive »

Les deux premières mesures de la DPC concernent l'orientation positive des élèves en fin du tronc commun : l'intention est de réduire l'orientation négative actuelle qui, sur base de l'échec, se traduit par une relégation dans le Qualifiant. Il s'agirait donc de développer une orientation plus positive, basée sur un choix mieux documenté et en principe plus solide. Pour cela, la DPC prévoit de mettre en place des « activités orientantes » en troisième secondaire, à raison de 4 à 5 heures par semaine, pour les écoles

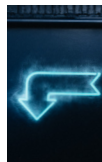
qui en font le choix.

Les répondants se disent favorables à l'idée de « positiver l'orientation » mais restent néanmoins sceptiques quant à la manière de le faire ; ils pensent que ces activités orientantes n'auront pas le pouvoir d'empêcher la relégation des élèves plus faibles, surtout si on n'y consacre pas davantage de moyens humains et financiers. Néanmoins, plusieurs suggestions sont faites en vue de rendre ces activités orientantes plus efficaces : offrir dès la première secondaire et dans toutes les écoles des informations et des expériences liées aux métiers ; les répartir en blocs tout au long de l'année, afin de suivre l'évolution des élèves.

En vue d'aboutir à une véritable orientation positive pour tous les élèves, la DPC s'engage à assurer de réelles dimensions polytechniques et artistiques au tronc commun, notamment en favorisant les collaborations avec les acteurs extérieurs (entreprises, centres de formation, institutions et associations culturelles, etc.).

Les répondants apprécient l'idée, précisant que « un lien constant de tous les élèves avec le monde réel, ça va dans le bon sens » et se disant « plus que d'accord pour revenir à des collaborations avec l'associatif ».

Une chose est certaine, c'est qu'il faudra alors renforcer le rôle des professeurs de pratique, des maîtres de stage et autres agents de la professionnalisation. Mais ici aussi, des doutes sont émis quant



à la faisabilité de ces collaborations : comment ces collaborateurs seront-ils formés ? Pourront-ils accueillir tout le monde ? Comment garder la main et éviter qu'ils deviennent prioritaires ?

Notre position sur l'orientation positive

L'orientation des élèves nécessite un accompagnement multidimensionnel qui comprend, outre la diffusion d'une information complète et objective sur les possibilités d'options, de filières et de transitions, de métiers et d'opportunités sur le marché de l'emploi, un volet éducatif qui doit permettre à l'élève de planifier de manière autonome son parcours. Pour cela, il importe de développer chez tous les élèves la compétence à faire des choix réfléchis et documentés et à élaborer une image de soi réaliste et positive.

Aujourd'hui, l'orientation des élèves est déterminée par leurs prestations³. Se baser sur l'échec ou la réussite pour orienter les élèves signifie que l'on renonce à l'éducabilité de tous et à l'exigence des référentiels : par exemple, les faibles en math sont orientés vers une option où ils font encore moins de math, on les abandonne, on les piège dans l'ignorance mathématique pour la suite de leurs études et de leur vie.

Si le tronc commun parvient à développer chez tous les élèves

toutes les aptitudes qui sont attendues dans les référentiels, l'orientation pourra se libérer de la logique « des prestations » des élèves pour devenir davantage « positive ». Parmi ces référentiels, les dimensions polytechniques et artistiques sont à développer particulièrement car elles ouvrent les savoirs sur le monde.

Quant aux « activités orientantes », nous y sommes favorables à condition que toutes les écoles les organisent, dès la première secondaire, en collaboration avec les acteurs extérieurs (eux-mêmes formés à ce type de travail), durant un temps significatif, suffisant pour atteindre leur objectif.

Il importe que ces activités ne se réduisent pas à un simple répertoire illustré des options d'études et des métiers mais amènent chaque élève à comprendre les différentes possibilités d'études qui s'offrent à la fin du tronc commun, à savoir ce qu'il a encore envie d'apprendre et, s'il a déjà une idée d'un domaine d'activité professionnelle pour l'avenir, quelles sont les différentes voies qui y conduisent. L'enjeu de l'orientation à ce stade doit être explicité : il s'agit de rester dans les filières et les options qui permettent de conserver le plus longtemps possible des possibilités de choix les plus larges possibles.

³ On le sait, ces prestations des élèves sont influencées voire déterminées par leurs conditions socioéconomiques, ce qui entraîne l'Ecole à reproduire les inégalités sociales.

Appliquer la réforme des filières proposées par le Pacte

Le Pacte prévoit de changer la structure scolaire et de réorganiser l'enseignement secondaire, après le tronc commun, en deux filières : la transition et la qualification. La DPC s'engage à mettre en œuvre cette nouvelle structure.

Les personnes-ressources interrogées se posent des questions sur la signification de cette réforme, elles ne voient pas clairement quels impacts directs elle aura sur l'enseignement qualifiant. Il s'agira donc surtout d'informer tant les usagers (élèves et leurs parents) que les travailleurs (enseignants et directions) de l'Ecole sur les enjeux et les modalités de cette nouvelle organisation de filières.

Certains répondants craignent la suppression pure et simple des travaux pratiques, qu'ils jugent essentiels dans le sauvetage des élèves « dégoûtés de l'école ». Une demande précise est faite, celle d'installer un CESS technologique en fin de 6ème année.

On comprend mieux le flou de cette réforme prévue par le Pacte quand on lit les commentaires concernant la mesure 4, qui précise que c'est à l'issue du tronc commun moda-

lisé en troisième année de l'enseignement secondaire que les élèves pourront opter pour la filière de transition ou la filière de qualification.

Les répondants s'interrogent en effet sur le sort des élèves, leur motivation, le rôle des conseils de classe, etc. Puis émettent une série d'avis négatifs et pessimistes sur l'orientation-relégation : « Ce sera comme avant, les « mauvais » élèves iront dans le qualifiant », « Comme maintenant, mais les élèves ne « choisissent » pas ! » et sur la réduction des cours pratiques « Encore une année de pratique perdue ». Pointe aussi une critique du tronc commun, jugé « trop universaliste ».

Notre position sur la filière qualifiante

Bien que nous comprenions les craintes des répondants sur l'immobilisme et sur la perte d'une année de pratique, nous marquons notre accord avec cette réforme proposée par le Pacte et insistons sur l'indispensable formation de tous les acteurs de l'Ecole, travailleurs et usagers.

Le Pacte prévoit qu'après avoir réussi le Tronc Commun où ils auraient acquis la maîtrise de compétences de base solides, des élèves s'orienteraient volontairement vers le Qualifiant.

La filière qualifiante met en tension deux pôles éducatifs complémentaires : une formation humaniste (apprendre à penser



par soi-même, devenir un citoyen actif et critique) et une formation professionnelle, débouchant sur une vraie qualification qui intègre les habiletés liées à l'exécution des tâches des postes de travail et les habiletés réflexives qui donnent accès à l'intelligence du métier et permettent de s'adapter à l'évolution des techniques.

C'est cette qualification professionnelle qui, bien au-delà de la spécialisation (maîtrise d'un poste de travail), affermit le rapport de force des travailleurs et permet à la formation qualifiante de donner accès à un CESS fondé sur tous les cours du qualifiant, tant techniques que généraux.

C'est cela revaloriser le Qualifiant : accorder toujours plus de valeur aux apprentissages qu'il organise et ouvrir la porte de l'enseignement supérieur à ceux qui en font le choix.

Revoir l'offre d'options

Le Gouvernement s'engage dans la DPC à revoir l'offre d'options au sein de chaque bassin scolaire en mettant en avant celles qui sont le plus porteuses d'emplois. Cette actualisation de l'offre séduit nos répondants qui estiment qu'il y a trop d'options, que beaucoup datent de plus de trente ans, et qu'il est temps de moderniser cet enseignement. Mais plusieurs réagissent fermement au lien établi ici entre école et entreprise, entre métier et

emploi. Ils s'en méfient, craignant que l'économie ne prenne le pas sur l'éducation, que le principe de l'adéquationnisme économique ne s'impose.

Par ailleurs, des répondants précisent que certaines options (comme les agents d'éducation) procurent des compétences transversales qui ouvrent l'éventail des emplois bien au-delà de la fonction stricte d'éducateur. Il s'agirait donc de définir ce que l'on entend par « porteuses d'emploi ».

Parmi ces nouvelles offres d'options, la DPC prévoit d'actualiser ou de développer de nouvelles filières de qualification s'inscrivant dans la transition sociale et écologique. Cette mesure est celle qui reçoit le plus haut score (3.94), et cet accord est commenté comme allant de soi : « qui pourrait ne pas être d'accord ? »

Pourtant, certains répondants estiment que d'autres changements sont plus urgents, se méfient de ce qui se cache derrière cette transition sociale et écologique, s'inquiètent de la suppression éventuelle d'autres filières jugées moins intéressantes pour le marché et l'économie.

Notre position sur l'offre d'options

Moderniser l'offre d'options de l'enseignement qualifiant signifie l'adapter aux évolutions du monde du travail en répondant aux besoins tant des employeurs que des travailleurs.

Pour cela, l'Ecole devrait former tous les jeunes, quelle que soit leur filière, à la compréhension du monde du travail dans toutes ses dimensions. Si les compétences techniques et relationnelles sont indispensables, la capacité à appréhender les rapports de force collectifs et individuels et à y interagir est tout aussi essentielle pour favoriser une insertion professionnelle et citoyenne.

Vouloir lier l'enseignement à l'emploi est une opération qui réduit les finalités du qualifiant à une formation à des postes de travail, qui s'avère illusoire (le lien entre formation et embauche est bien plus complexe) et qui entre en contradiction avec les missions de l'Ecole.

L'employabilité ne peut cadenciser l'invention de nouvelles options, sachant qu'une formation peut ouvrir la porte de divers emplois et de métiers fort variés et en constante évolution.

Le monitoring, suivi proche et régulier, devrait empêcher certaines options de se « fossiliser ». L'adaptation des options à la transition sociale et écologique est un bon exemple d'ouverture : elle n'est pas nécessairement porteuse d'emplois mais elle répond aux missions de l'Ecole.

Nous marquons notre accord avec la révision de l'offre d'options, qui inclut également la suppression d'options obsolètes et/ou sans débouchés (souvent conçues pour répondre aux besoins de postes de travail).

Il nous semble nécessaire de

conserver, renforcer, créer, soutenir des lieux où les différents acteurs de l'école et de l'entreprise peuvent se rencontrer afin d'éclairer les choix d'orientations pertinentes.

Les Bassins Enseignement Formation Emploi apportent un appui au pilotage de l'offre de formation et d'enseignement. En fonction depuis 2015, ils permettent en théorie de dépasser la logique de concurrence administrative. Cependant, l'apport de cette nouvelle dynamique de pilotage et de concertation devrait être régulièrement évalué et si nécessaire renforcé.

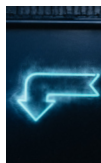
Mieux évaluer

Les répondants marquent leur accord avec l'évaluation du dispositif de Certification Par Unités (CPU). La plupart commentent sévèrement le dispositif-même, livrant ainsi une évaluation particulièrement négative : « La CPU, pour moi, c'est « l'école des fans », tout le monde réussit » ; « Mais quelle mauvaise idée, la CPU : elle entraîne d'énormes dérives » ; « Ce dispositif est impossible à mettre en œuvre dans les options services aux personnes ».

Le soulagement quant à la promesse d'évaluation est réel : « Enfin ! » ; « Eh bien il est temps ... c'est le bazar ! »

Notre position sur la CPU

Depuis longtemps CGé critique



fermement la CPU⁴ : celle-ci exige temps et énergie à évaluer sans cesse des fragments de gestes et d'attitudes du métier ; cette quasi-omniprésence de l'évaluation fait obstacle aux apprentissages intégrateurs et à la formation commune « humaniste ». Elle individualise le parcours des élèves et saucissonne les apprentissages, mettant les enseignants devant une contradiction : valider une fois pour toutes des morceaux de qualification et les intégrer dans « le métier ».

Nous optons pour une conception de la qualification centrée sur la personne, qui vise à développer son aptitude à utiliser un ensemble intégré de gestes, d'expériences et de savoirs techniques dans des contextes variés afin d'en intégrer la culture professionnelle.

La CPU est difficilement compatible avec cette conception, bien que certaines qualifications partielles aient du sens (si elles regroupent des parties cohérentes de compétences) et qu'elles soient indispensables pour des élèves qui quittent le système scolaire sans diplôme ou décident de se réorienter.

Par conséquent, nous nous réjouissons vivement de l'annonce de l'évaluation de la CPU. Reste à savoir sur quels critères cette évaluation se basera, avec quelle participation des enseignants et des élèves, et dans quelles instances.

L'alternance

La formation en alternance fait l'objet des cinq dernières mesures proposées dans la DPC.

La première de ces mesures en fixe les trois conditions d'accès : avoir 15 ans, avoir suivi la 2^{ème} secondaire et opter délibérément pour l'alternance. Les répondants sont partagés car si certains reconnaissent l'épanouissement que fournit l'alternance à certains élèves, d'autres s'interrogent sur le niveau des cours généraux et d'autres encore constatent que « Avant 16-17 ans peu de jeunes savent ce qu'ils vont faire car dans le développement de l'adolescence ils ne se connaissent pas encore eux-mêmes ». Enfin, la critique demeure quant au rôle de relégation de ce système : « On officialise le mouvement (déjà en cours) d'évacuation des élèves difficiles vers l'alternance. C'est la fin des missions de l'école à 15 ans pour certains ! »

Le gouvernement s'engage à favoriser les passerelles et synergies entre l'enseignement en alternance (CEFA), les opérateurs de formation (Forem, IFAPME, centres de formation des classes moyennes, enseignement de promotion sociale, etc.) et l'enseignement supérieur.

Nos répondants approuvent cette volonté de coordination « C'est louable, la complémentarité, l'articulation, les passerelles, les synergies » mais ajoutent une condition : « si cela ne vise pas à retirer de l'école des élèves qui sont tou-

4 <https://www.changement-egalite.be/spip.php?page=recherche&recherche=CPU>

jours en scolarité obligatoire ! ». Un répondant se plaint de la surcharge de l'Ecole : « Le public accueilli est beaucoup trop compliqué pour que l'école seule parvienne à les raccrocher, enseigner, accompagner dans les démarches administratives et sociales, etc. ».

La mesure suivante propose de permettre aux jeunes fréquentant les opérateurs de formation de passer une épreuve certificative externe en vue d'obtenir le certificat d'étude de 6ème professionnel (CE6P). « Pourquoi pas, si c'est le choix du jeune ? » disent certains. Mais ceux qui marquent leur désaccord s'appuient à la fois sur la forme « Et comment organiser ça ? » et sur le fond « Cela n'a pas de sens dans le secteur des services aux personnes car l'évaluation ne peut se faire que sur le lieu de stage avec les personnes que le jeune a eu le temps d'apprendre à appréhender ».

A cela s'ajoute un jugement plus global sur l'évaluation externe : « Je reste peu convaincu par les épreuves externes : elles ne me semblent pas être en faveur du jeune mais juste un moyen de comparer arbitrairement une école par rapport à l'autre ».

Le gouvernement entend soutenir l'action des bassins emploi-formation, notamment en matière de coordination des lieux d'apprentissage, et renforcer la collaboration avec l'observatoire du Qualifiant, des métiers et des technologies. Cette mesure est accueillie favorablement par nos répondants : « Plus il y a d'intervenants, plus il faut ob-

server et «synerger» » ; « Meilleure collaboration = plus de réussites » ... Même si le doute reste présent : « Enfin ! J'attends de voir ! »

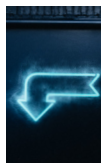
Une dernière mesure promet une réforme des certifications qui prenne en compte l'intérêt de l'élève et qui dépasse les blocages institutionnels. Ici, les répondants sont dans l'interrogation et le doute ; ils ne comprennent pas ce que cela signifie : « Kezako ? Traduction ? Je ne comprends pas cette mesure ! » ou ils sont dans l'expectative « Vaste programme, quand pourra-t-on le lire ? Avant de donner un avis »

Notre position sur l'alternance

L'enseignement par alternance est riche de ce va-et-vient entre l'école et l'entreprise, entre l'enseignement et l'expérience, entre la théorie et la pratique. Rappelons qu'en principe, 600 périodes de 50 minutes sont consacrées aux cours et 600 heures à la formation par le travail en entreprise. Il importe que les mesures proposées par la DPC renforcent l'équilibre et l'articulation entre ces deux pôles de la formation qualifiante.

L'alternance est complexe car on sait combien la confrontation avec le monde du travail des jeunes en errance ou en difficulté scolaire est rude et difficile. Cette entrée précocoe dans l'exercice d'un métier ne garantit pas une moindre relégation sur base de l'échec scolaire.

La certification n'est déjà plus le monopole de l'Ecole : elle s'étend aux entreprises qui parfois proposent



certaines épreuves et exigent des compléments de formation.

Il est important d'approfondir l'analyse de cette formation en alternance, notamment les collaborations avec les acteurs non scolaires, où le risque existe d'une privatisation de l'enseignement. En distinguant l'alternance comme méthode de formation et l'institution des CEFA.

Quelles priorités pour revaloriser le qualifiant ?

Outre leur avis sur les treize mesures, nous avons demandé aux répondants ce qui leur semblait prioritaire dans la revalorisation du Qualifiant. Nous avons scindé leurs suggestions en deux parties : la première vise le côté « humaniste⁵ » de l'enseignement qualifiant, la seconde son aspect « qualification ».

Pour un enseignement « humaniste »

La priorité des répondants porte sur la pédagogie, la manière d'enseigner et d'apprendre, la **culture** scolaire. Les répondants suggèrent de :

- Croire en l'éducabilité de tous, être ambitieux, respecter les

élèves : « Arrêter de prendre ces élèves pour des sous-doués, voire des délinquants potentiels et de produire des référentiels « adaptés ». De l'ambition pour tous ! »

- Pratiquer des pédagogies actives et participatives : « qui enseignent au jeune à prendre des responsabilités, à devenir un citoyen actif et critique, à prendre du recul, à s'informer, à apprendre » « Arrêter le formatage de cerveau... pour arriver à une formation humaniste »
- Conscientiser davantage les jeunes et la société sur la place qu'ils vont y prendre
- Travailler l'estime de soi pour ensuite pouvoir se sentir citoyen et agir en citoyen ; sortir de l'établissement scolaire, rencontrer des personnes
- Introduire les Conseils de la Pédagogie institutionnelle
- Décloisonner les matières

Les répondants touchent également à la **structure** de l'enseignement, à son cadre, son « squelette » ; ils expriment la volonté de :

- Renforcer l'enseignement fondamental : « Donner de vrais moyens d'encadrement dans les écoles primaires pour que nos futurs élèves apprennent à lire et à écrire... la suite viendra facilement. »
- Adapter les rythmes scolaires : « il faut permettre aux

⁵ L'approche « humaniste » vise à apprendre à penser, avoir une représentation personnelle et argumentée de la société, devenir un citoyen actif et critique

enseignants de travailler en commun et de se lancer dans des projets ambitieux sur de longues périodes »

- Revoir le système de relégation : « comprendre qu'un problème de comportement ne se résout pas en envoyant les élèves dans le qualifiant parce qu'ils n'ont pas leur place derrière un banc »
- Renforcer les stages dans les associations, dans la vie réelle ; « En finir avec l'école-caserne et ouvrir des écoles actives dans la société »
- Valoriser les professeurs de pratique et les maîtres de stage
- Évaluer les enseignants : « Donner la possibilité de licencier des enseignants qui ne font pas leur métier convenablement ! »

Notre position sur le pôle humaniste

L'*humanisation* de l'enseignement qualifiant est capitale car elle seule permet à tous les élèves de devenir des personnes plus épanouies, des travailleurs actifs et des citoyens responsables : ce sont là les missions émancipatrices de l'Ecole, qu'elle se doit d'assumer dès la première maternelle, notamment en enseignant à tous les élèves la langue de scolarisation.

Cette opération passe essentiellement par l'enseignement : les enseignants sont aux commandes, ce sont eux qui pourront construire des dispositifs d'apprentissage qui

font confiance dans les capacités des élèves, qui leur donnent le pouvoir sur leur scolarité, qui leur montrent comment prendre place dans les groupes classes, qui les « mettent au monde » en développant leur sentiment d'efficacité, leur estime d'eux-mêmes, leur capacité d'agir.

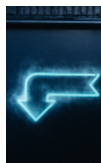
Pour cela, nous pointons à nouveau la formation initiale et continue des enseignants et de tous les intervenants comme principal levier de changement des pratiques.

L'évaluation des enseignants doit viser à penser avec eux des plans de développement de leurs aptitudes professionnelles tandis que le contrôle doit s'exercer par rapport aux obligations pédagogiques (par l'inspection) et professionnelles (par le chef d'établissement) de leur contrat.

Pour un enseignement de « qualification »

Côté pédagogie et **culture** scolaire, les répondants proposent de :

- Rendre plus de pouvoir décisionnel aux jeunes. « Rendre les élèves acteurs aux cours (et pas consommateurs) par l'utilisation de méthodes pédagogiques qui ont déjà fait leurs preuves. Leur apprendre à bien maîtriser le français pour pouvoir communiquer et s'inscrire plus facilement dans la société »
- Donner du sens : « Il faut que les élèves trouvent du sens à l'ensemble de leurs formations, qu'on leur donne les moyens



de s'y investir » ; « Retravailler le programme des cours généraux en milieu qualifiant pour faire sens avec des situations rencontrées dans la vie de tous les jours »

- Renforcer le lien avec la société : « établir des liens avec les réalités professionnelles est plus qu'important ! » ; « multiplier les rencontres de professionnels »

Les suggestions visent également des changements **structurels** tels que :

- Favoriser le travail collectif des formateurs : « Il est nécessaire d'avoir beaucoup de temps pour travailler entre profs d'option (car les savoirs sont interdisciplinaires) mais aussi avec les profs de cours généraux »
- Viser la polyvalence : « UNE vraie qualification, je suis contre. Pour moi les élèves doivent être capable de polyvalence et d'adaptation, de réflexion »
- Changer l'évaluation : « Favoriser l'évaluation par SIPS (Situation d'intégration professionnellement significative) et assurer la collaboration de tous les enseignants dans cette évaluation » ; « assurer le CESS en fin de 6ème année »
- Mieux former et évaluer les enseignants et les formateurs : « Une meilleure formation pédagogique pour les profs de TP » ; « Donner la possibilité de licencier des enseignants qui ne font pas leur métier convenablement »
- Soutenir davantage les employeurs qui accueillent les sta-

giaires : « Récompenser fiscalement les patrons qui viennent nous épauler afin qu'ils reviennent plus souvent tout au long des qualifications »

Notre position sur le pôle qualifiant

Ces changements espérés par nos répondants nous apparaissent comme les conditions sine qua non de la revalorisation du qualifiant.

Améliorer le Qualifiant exige avant tout de lui donner du sens, ou plutôt de permettre aux élèves d'y trouver, d'y créer du sens. C'est à l'école que ce sens peut être construit en montrant de manière explicite les liens entre apprentissages scolaires et expériences de la production dans le monde du travail.

Il importe également d'améliorer les infrastructures (bâtiments, locaux, environnement, équipements, etc.) et de créer des dispositifs pédagogiques capables de construire une vraie relation solide avec les élèves.

Reste maintenant à voir comment et quand ces mesures qui visent à donner toute sa valeur à l'enseignement qualifiant seront mises en œuvre et pratiquées dans les classes, les ateliers et les écoles.

Nous resterons vigilants car cette revalorisation du qualifiant, qui concerne un élève sur deux dans l'enseignement secondaire et constitue un enjeu majeur du Pacte pour un enseignement d'excellence, pourrait réduire la relégation et lutter contre la reproduction des inégalités sociales par l'Ecole.

ANNEXE

les mesures de la DPC

Mesure n°1 : « Le Gouvernement veillera à renforcer l'orientation positive des élèves en vue de faciliter la transition vers la quatrième année de l'enseignement secondaire. Dans cet esprit, il demandera au comité de concertation du Pacte d'indiquer les modalités concrètes afin de renforcer les activités orientantes en troisième année de l'enseignement secondaire, sans affaiblir les apprentissages de base. »
Score : 3.24

Mesure n°2 : « Ces activités orientantes peuvent représenter 4-5 périodes par semaine pour les écoles qui en font le choix. » Score : 3.41

Mesure n°3 : « Le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre la réforme de l'enseignement qualifiant prévue au sein du Pacte pour un enseignement d'excellence en concertation avec les acteurs ». Au niveau structurel, il s'agit de réorganiser l'enseignement en deux filières : la transition et la qualification. Score : 2.59

Mesure n°4 : « A l'issue du tronc commun modalisé en troisième année de l'enseignement secondaire, les élèves pourront opter pour la filière de transition ou la filière de qualification. » Score : 2.94

Mesure n°5 : « Le Gouvernement propose d'assurer des réelles dimensions polytechniques et artistiques du tronc commun afin d'aboutir à

une véritable orientation positive pour tous les élèves, notamment en favorisant les collaborations avec les acteurs extérieurs (entreprises, centres de formation, institutions et associations culturelles, etc.) »
Score : 3.35

Mesure n°6 : « Le Gouvernement s'engage à revoir l'offre d'options au sein de chaque bassin scolaire en mettant en avant celles qui sont le plus porteuses d'emplois. »
Score : 2.88

Mesure n°7 : « Le Gouvernement s'engage à actualiser ou développer des nouvelles filières de qualification s'inscrivant dans la transition sociale et écologique ». Score : 3.94

Mesure n°8 : « Le Gouvernement s'engage à évaluer le dispositif de certification par unités. » Score : 3.71

Mesure n°9 : « Dans le cadre de cette réforme, le Gouvernement privilégiera la piste d'un accès des jeunes à l'alternance qui atteignent l'âge de 15 ans au cours du premier quadrimestre de l'année scolaire, qui auront suivi la deuxième année de l'enseignement secondaire et qui, délibérément, opteront pour cette filière. » (Ces trois conditions doivent être remplies). Score : 3.18

Mesure n°10 : « Le gouvernement entend également au sein des bassins emploi-formation-enseignement, favoriser, dans une logique d'articulation et de complémentarité entre les opérateurs, les passerelles et



synergies entre l'enseignement en alternance (CEFA), les opérateurs de formation (opérateurs de formation, Forem, IFAPME, centres de formation des classes moyennes, enseignement de promotion sociale, etc.) et l'enseignement supérieur. » Score : 3.53

Mesure n°11 : « Le gouvernement entend revoir les modalités d'organisation du jury et évaluer la possibilité de mettre en place une épreuve certificative externe, au sein des locaux des opérateurs de formation en alternance, pour les jeunes fréquentant les opérateurs de formation et qui souhaitent obtenir le certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel (CE6P). » Score : 3.06

Mesure n°12 : « Le gouvernement entend soutenir l'action des bassins emploi-formation, notamment en matière de coordination des lieux d'apprentissage, et renforcer la collaboration avec l'observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies. » Score : 3.65

Mesure n°13 : « Le gouvernement entend procéder à une réforme des certifications qui prenne en compte l'intérêt de l'élève et qui dépasse les blocages institutionnels .» Score : 3.47

Table des matières

Introduction	03
 I - Le Qualifiant au cœur d'un système de relégation	 04
En amont : le Tronc Commun	04
Au sein du Qualifiant	07
Après le Qualifiant	08
 II - Notre analyse des mesures proposées par la DPC	 09
Une orientation « positive »	10
Appliquer la réforme des filières proposées par le Pacte	12
Revoir l'offre d'options	13
Mieux évaluer	14
L'alternance	15
Quelles priorités pour revaloriser le Qualifiant ?	17
 ANNEXE	 20

L'équipe politique de ChanGements pour l'égalité (Épol)

Ont collaboré dans l'Épol : Pierre Devleeshouwer, Hélène Lenoir, Danielle Mouraux, Lola Piret, Rudi Wattiez, Nicole Wauters, Andromaque Zen.

Nous remercions les 17 personnes-ressources qui ont répondu à notre enquête.

Merci aussi à Fred Mawet et Pierre Waaub pour leur éclairage, à Luc Albarello pour sa relecture et à Louiza Brahimi et à Alain Desmarets pour la mise en page.

ChanGements pour l'égalité — Mouvement sociopédagogique

Rue des Palais, 154 — 1030 Bruxelles — Belgique

02 218 34 50 — info@changement-egalite.be

www.changement-egalite.be

CHANGEMÉNTS
pour l'Égalité
mouvement sociopédagogique

culture.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES